

Vous n'avez pas d'énergie à gaspiller?

Avec l'hypothèque à taux variable, vous restez flexible



La caisse de pension qui s'adapte

Un logement à vous. Une transformation qui offre de nouvelles possibilités. Ou le remplacement d'une hypothèque existante. Le financement de vos projets doit impérativement être adapté à votre situation.

La caisse de pension pour le secteur de l'énergie vous soutient:

- Des conditions intéressantes et des prix nets transparents
- Un accompagnement personnalisé, de l'idée initiale au financement
- Des processus simples et fluides
- Une sécurité de planification élevée
- Pas d'engagement à acheter des produits bancaires supplémentaires

L'hypothèque à taux variable en un coup d'œil

Avec l'hypothèque à taux variable, vous n'êtes pas lié à une durée fixe. Le taux d'intérêt est adapté aux conditions du marché. L'hypothèque convient donc à toutes les personnes qui recherchent un financement flexible.

Hypothèque à taux variable	
Idéale pour	La flexibilité
Taux d'intérêt	Adapté aux conditions du marché
Durée	Indéterminée
Montant minimum	Pas de montant minimum par tranche
Délai de résiliation	Six mois
Convient si	Vous voulez adapter votre financement facilement par la suite

L'hypothèque à taux variable est particulièrement indiquée si la flexibilité vous importe davantage qu'un taux d'intérêt fixé à long terme.

Bon à savoir

La CPE propose de nouveaux financements à partir d'un volume hypothécaire total de CHF 400 000.

Pour les logements à usage personnel, nous finançons en règle générale jusqu'à 80 % de la valeur du bien. Si le financement est supérieur à 67 %, la part qui dépasse ce montant est amortie directement dans un délai de 10 à 15 ans.

Les intérêts sont payés chaque semestre.

Comment obtenir votre hypothèque

1. Entretien de conseil personnel avec la CPE
2. Envoi de la demande d'hypothèque avec les documents nécessaires
3. Examen du financement et des conditions par la CPE
4. Conclusion du contrat et versement du montant de l'hypothèque

Transfert de votre hypothèque à la CPE

Lors du transfert d'une hypothèque, la CPE reprend la totalité du financement en une seule fois, et non pas des tranches hypothécaires individuelles à différentes dates.

De l'énergie pour votre projet de logement: notre team Hypothèques vous conseille personnellement.

☎ +41 44 287 92 56
✉ hyp@pke.ch